

PLAN CLE



01	POUR SOUMISSION	16-05-20
révisions / revisions		date

A	B	C
---	---	---

A no. du détail / detail no.
 B no. de la feuille-où détail exigé / sheet no. - where detail required
 C no. de la feuille-où détaillé / sheet no. - where detailed

Projet / Project
 BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES DU CANADA / OFFICE OF THE SUPERINTENDENT OF FINANCIAL INSTITUTIONS CANADA
 105 McGill, MONTREAL
 RÉAMÉNAGEMENT DE BUREAUX / OFFICES REFIT 6TH FLOOR NORTHWEST

Dessin / Drawing
 ARCHITECTURE ARCHITECTURE
 DÉMOLITION
 PLAN DU 6ième ÉTAGE
 DEMOLITION
 PLAN OF 6th FLOOR

Conçu par / Designed by	ANNA WOZNIAK	Date / Date	2015
Dessiné par / Drawn by	ANNA WOZNIAK	Date / Date	2015
Approuvé par / Approved by	ISABELLE NADEAU	Date / Date	
Soumission / Submission	Gestionnaire de projet / Project Manager	ALI ELHAGE	
Tender	PWGSC Client		
No de projet / Project number	No de projet / Project number		
R.076062.001			
TPSGC Client			
Nom du fichier / File name	No de classement / Sheet no.		
R_076062_001-A01-PN-X.dwg			
No de plan ou dessin / File name	No feuille / Sheet no.		
R_076062_001-A01-PN-X	A01/11		

LÉGENDE/LEGEND

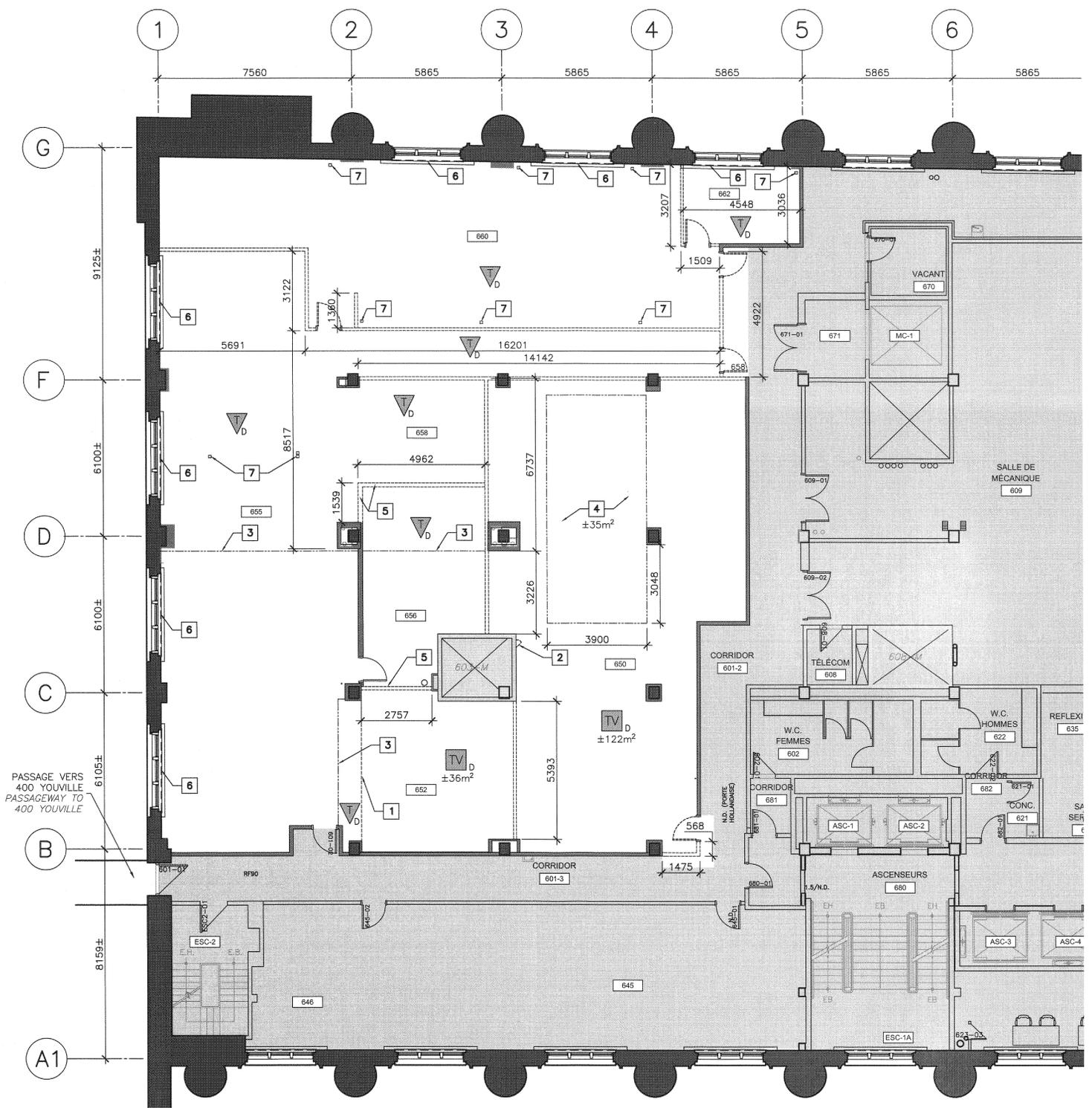
- PORTE ET CADRE EXISTANT À ENLEVER. EXISTING DOOR AND FRAME TO REMOVE.
- PORTE ET CADRE EXISTANT À ENLEVER ET À RÉCUPÉRER. EXISTING DOOR AND FRAME TO REMOVE AND PRESERVE.
- MUR EXISTANT À CONSERVER. EXISTING WALL TO MAINTAIN.
- CLOISON À DÉMOLIR (GYPSE/MONTANTS MÉTALLIQUES). PARTITION TO BE DEMOLISHED (GYPSUM/METAL STUD).
- NUMÉRO DE LOCAL EXISTANT. EXISTING ROOM NUMBER.
- HORS CONTRAT VOIR NOTES. OUT OF CONTRACT SEE NOTES.

NOTES GÉNÉRALES AUX TRAVAUX / GENERAL NOTES ON WORKS

- L'ENTREPRENEUR DOIT CONSULTER LES PLANS ET DEVIS DE MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ DANS LE BUT DE BIEN LOCALISER TOUS LES ENDOITS (MUR, PLAFOND ET PLANCHER) À OUVRIR, AGRANDIR, OBTURER ET RAGRÉER, AINSI QU'IDENTIFIER TOUTE AUTRE CONSTRUCTION REQUISE. DES TRAVAUX SONT REQUIS DANS LA ZONE HORS CONTRAT POUR LES BESOINS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ. VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ.
 1-CONTRACTOR SHALL CONSULT MECHANICAL AND ELECTRICAL PLANS AND SPECIFICATIONS IN ORDER TO LOCATE ALL AREAS (WALL, CEILING AND FLOOR) TO OPEN, ENLARGE, SEAL AND MAKE GOOD, AS WELL AS IDENTIFY ALL OTHER CONSTRUCTION REQUIRED. 1-WORKS HAVE TO BE DONE IN THE OUT OF CONTRACT ZONE FOR MECHANICAL AND ELECTRICAL NEEDS. SEE MECHANICAL AND ELECTRICAL PLANS FOR THOSE WORKS.
- LES COTES AUX PLANS SONT APPROXIMATIVES ET DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE. LES DESSINS SONT UNE REPRÉSENTATION APPROXIMATIVE DES CONDITIONS EXISTANTES. L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE VÉRIFIER CES CONDITIONS ET DE FAIRE LA COORDINATION AVEC LES TRAVAUX SUIVANT CES CONDITIONS.
 2-DIMENSIONS ON PLANS ARE APPROXIMATIVES AND HAVE TO BE VERIFIED ON SITE. THE DRAWINGS ARE AN APPROXIMATE REPRESENTATION OF EXISTING CONDITIONS. THE CONTRACTOR IS RESPONSIBLE FOR THE VERIFICATION OF THESE CONDITIONS AND COORDINATION OF THE WORK.
- LE BÂTIMENT SERA OCCUPÉ PAR DIFFÉRENTS LOCATAIRES DURANT LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA COLLABORER AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL POUR ASSURER LE MAINTIEN DES DIFFÉRENTS SERVICES AUX USAGERS DURANT LES TRAVAUX TEL QUE:
 • ÉCLAIRAGE, VENTILATION, CLIMATISATION, ALIMENTATION ÉLECTRIQUE, TÉLÉCOMMUNICATION, ALARME INCENDIE, ALARME INTRUSION, INSTALLATION SANITAIRE, ETC.
 • MAINTENIR LES ACCÈS AU BÂTIMENT ET ISSUES BIEN ÉCLAIRÉS, PROPRES ET LIBRE EN TOUT TEMPS.
 3-THE BUILDING WILL BE OCCUPIED BY VARIOUS TENANTS DURING THE WORK. THE CONTRACTOR SHALL COOPERATE WITH DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO ENSURE THE MAINTENANCE OF VARIOUS SERVICES TO THE OCCUPANTS DURING WORK SUCH AS:
 • LIGHTING, VENTILATION, AIR CONDITIONING, ELECTRICAL SUPPLY, TELECOMMUNICATION, FIRE ALARM, INTRUSION ALARM, SANITARY FIXTURES, ETC.
 • MAINTAIN ALL ACCESS TO THE BUILDING AND EXITS WELL LIT, CLEAN AND FREE AT ALL TIMES.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SE FAMILIARISER AVEC LES LIEUX ET IL DOIT RAPPORTER TOUTES DIVERGENCES AVEC LES PLANS ET LES CONDITIONS EXISTANTES AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.
 4-THE CONTRACTOR MUST FAMILIARIZE THE SPACE AND REPORT ALL DISCREPANCIES FROM THE PLANS AND EXISTING CONDITIONS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER TOUTES LES OUVERTURES, AGRANDISSEMENTS D'OUVERTURES ET CAVITÉS REQUISES AUX MURS, PLAFONDS ET PLANCHERS POUR LE DÉMANTÈLEMENT OU LE PASSAGE DE CONDUITS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ (VOIR DOCUMENTS MÉCANIQUES ET ÉLECTRICITÉ). L'ENTREPRENEUR DEVRA UTILISER LE PLUS SOUVENT POSSIBLE (À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE) LES OUVERTURES EXISTANTES CRÉES PAR LE DÉMANTÈLEMENT DES CONDUITS EXISTANTS. TOUS LES PERCEMENTS LAISSÉS OUVERTS LORS DU DÉMANTÈLEMENT DES CONDUITS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ SONT À OBTURER ET RAGRÉER PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DE FAÇON À PRÉSENTER UN ASPECT NEUF EN UTILISANT DES MATÉRIAUX IDENTIQUES AUX SURFACES ADJACENTES ET EN RESPECTANT LES RÉSISTANCES AU FEU EXIGÉES.
 5-CONTRACTOR MUST CARRY OUT ALL OPENINGS, OPENINGS ENLARGEMENTS AND REQUIRED CAVITIES IN WALLS, CEILINGS AND FLOORS FOR THE DISMANTLING AND PASSAGE OF MECHANICAL AND ELECTRICITY CONDUITS (SEE MECHANICAL AND ELECTRICAL DOCUMENTS). CONTRACTOR SHALL USE AS OFTEN AS POSSIBLE (UNLESS NOTED OTHERWISE) THE EXISTING OPENINGS CREATED BY THE DISMANTLING OF THE EXISTING CONDUITS. ALL OPENINGS LEFT AFTER THE DISMANTLING OF MECHANICAL AND ELECTRICITY CONDUITS SHALL BE FILLED, SEALED AND MADE GOOD BY GENERAL CONTRACTOR, IN ORDER TO RENDER A NEW APPEARANCE USING MATERIALS IDENTICAL TO ADJACENT SURFACES AND TO PROVIDE THE REQUIRED FIRE RATING.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE CONSERVER L'INTÉGRITÉ DES SÉPARATIONS COUPE-FEU. LE BÂTIMENT EXISTANT EST DE CONSTRUCTION INCOMBUSTIBLE.
 PLANCHERS : DALLE DE BÉTON, SÉPARATION COUPE-FEU AVEC RÉSISTANCE AU FEU DE 2H.
 MURS ASCENSEURS ET ESCALIERS : SÉPARATION COUPE-FEU AVEC RÉSISTANCE AU FEU DE 2H.
 PUIITS VERTICAUX : SÉPARATION COUPE-FEU AVEC RÉSISTANCE AU FEU DE 1H.
 CORRIDORS COMMUNS : SÉPARATION COUPE-FEU SANS RÉSISTANCE AU FEU.
 6-CONTRACTOR SHALL PRESERVE THE FIRE SEPARATION INTEGRITY. NON-COMBUSTIBLE CONSTRUCTION EXISTING BUILDING.
 FLOORS : CONCRETE SLAB, FIRE SEPARATION 2H FIRE RATED
 ELEVATORS AND STAIRCASES WALLS : FIRE SEPARATION 2H FIRE RATED
 VERTICAL WELLS : FIRE SEPARATION 1H FIRE RATED
 PUBLIC CORRIDORS : FIRE SEPARATION 0H FIRE RATED.
 7-COORDONNER L'ENSEMBLE DES TRAVAUX AVEC LES DOCUMENTS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.
 7-COORDINATE THE OVERALL WORK WITH MECHANICAL AND ELECTRICAL DOCUMENTS.
- RAGRÉER TOUTES LES COMPOSANTES À CONSERVER AFFECTÉES PAR LES TRAVAUX TOUT EN MAINTENANT LEUR CONTINUITÉ ET INTÉGRITÉ.
 8-REPAIR ALL EXISTING COMPONENTS TO PRESERVE AFFECTED BY THE WORK AND MAINTAIN THEIR CONTINUITY AND INTEGRITY.
- OBTURER TOUTES LES OUVERTURES DANS LES MURS, PLANCHERS ET PLAFONDS EXISTANTS, N'ÉTANT PLUS REQUISES SUITE AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION.
 9-FILL ALL OPENINGS IN EXISTING WALLS, FLOORS AND CEILINGS NO LONGER REQUIRED AFTER DEMOLITION.
- RÉPARER ET PRÉPARER TOUTES LES SURFACES EXISTANTES PRÊTES À RECEVOIR LEUR NOUVEAU FINI.
 10-REPAIR AND PREPARE ALL EXISTING SURFACES READY TO RECEIVE NEW FINISH.
- SCÉLLEMENT:
 L'ENTREPRENEUR DEVRA INSTALLER UN SYSTÈME D'IGNIFUGATION (VOIR DEVIS) À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX CONDUITS (ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE), D'UNE SÉPARATION COUPE-FEU (CLOISON ET PLANCHER), VOIR LA NOTE GÉNÉRALE #6 CI-HAUT POUR LA LOCALISATION DES CLOISONS COUPE-FEU ET LES PLANS DES INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ POUR LA LOCALISATION DES CONDUITS.
 CONTRACTOR SHALL INSTALL A FIREPROOFING SYSTEM (SEE SPEC) AT JUNCTION OF NEW CONDUITS (ELECTRIC AND MECHANICAL), AND FIRE SEPARATIONS (WALL AND FLOOR). SEE GENERAL NOTE #6 ABOVE FOR LOCALIZATION OF FIRE RATED WALLS AND MECHANICAL AND ELECTRICAL PLANS FOR CONDUITS LOCALIZATION.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA INSTALLER UN SYSTÈME ACOUSTIQUE (COULEUR AU CHOIX DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL) À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX CONDUITS (ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE), DES MURS EXISTANTS ET NOUVEAUX, AUTRES QU'É DES CLOISONS COUPE-FEU. VOIR LES PLANS D'ARCHITECTURE POUR LA LOCALISATION DES CLOISONS ET LES PLANS DES INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ. LE SYSTÈME SERA COMPOSÉ D'UN SCÉLANT ACOUSTIQUE AU POURTOUR DU CONDUIT, ET CE DE CHAQUE CÔTÉ DE LA CLOISON. INSTALLER LES FOND DE JOINTS NÉCESSAIRES À L'INSTALLATION DU NOUVEAU SCÉLANT.
 CONTRACTOR SHALL INSTALL AN ACOUSTIC SYSTEM (COLOR: CHOICE OF DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE) AT THE JUNCTION OF THE NEW CONDUITS (ELECTRIC AND MECHANICAL), NEW AND EXISTING WALLS OTHER THAN FIRE RATED PARTITIONS. SEE ARCHITECTURAL PLANS FOR LOCALIZATION OF WALLS AND MECHANICAL AND ELECTRICAL PLANS. THE SYSTEM WILL BE COMPOSED OF ACOUSTICAL SEALANT APPLIED ON PERIMETER OF CONDUITS ON BOTH SIDES OF PARTITIONS. INSTALL BACKUP RODS NECESSARY TO THE INSTALLATION OF THE NEW SEALANT.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PEINTURER TOUS LES ÉLÉMENTS APPARENTS DU SYSTÈME D'IGNIFUGATION ET ACOUSTIQUE (SCÉLANT) LORSQUE LE SYSTÈME N'EST PAS CACHÉ DANS L'ENTRE-PLAFOND. LA COULEUR SERA AU CHOIX DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
 CONTRACTOR SHALL PAINT ALL APPARENT ELEMENTS OF FIREPROOF AND ACOUSTIC SYSTEM (SEALANT) WHEN THE SYSTEM IS NOT HIDDEN IN THE CEILING SPACE. COLOR CHOICE BY DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.

NOTES GÉNÉRALES DÉMOLITION / DEMOLITION GENERAL NOTES

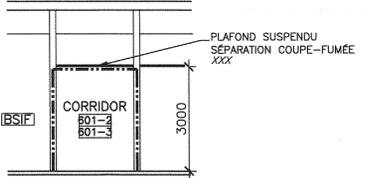
- 1-À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE TOUTES LES CLOISONS À DÉMOLIR SONT DU PLANCHER FINI JUSQU'À LA DALLE.
 1-UNLESS OTHERWISE INDICATED, ALL PARTITIONS TO BE DEMOLISHED ARE FROM FINISHED FLOOR TO CONCRETE SLAB.



1 PLAN 6e ÉTAGE - DÉMOLITION
 6th FLOOR PLAN - DEMOLITION

NOTES SPÉCIFIQUES / SPECIFIC NOTES

- LIMITE ENTRE DEUX FINIS DE PLANCHER. LIMIT BETWEEN TWO FLOORS FINISHES.
- TRAPPE D'ACCÈS À RELOCALISER OBTURER L'OUVERTURE. (COLOMBAGE MÉTALLIQUE, LAINE INSONORISANTE ET GYPSE 13mm. ACCESS DOOR TO RELOCATE, BLOCK OPENING (METAL STUDS, ACOUSTICAL ISULATION, 13mm GYPSUM BOARD).
- LIMITE MINIMUM DES FINIS DE PLANCHERS EXISTANTS À ENLEVER. MINIMUM LIMIT OF EXISTING FLOOR FINISHES TO REMOVE.
- SYSTÈME SUR RAIL À DÉMOLIR (4 RAILS, CONTRE-PLAQUÉ, TAPIS). RAGRÉER LE PLANCHER DE BÉTON EXISTANT SOUS LE PLANCHER SURÉLEVÉ. ON RAIL SYSTEM TO DEMOLISH (4 RAILS, PLYWOOD, CARPET). REPAIR THE EXISTING CONCRETE FLOOR UNDER THE RAISED FLOOR.
- CLOISON À DÉMOLIR DU PLANCHER FINI JUSQU'À 2400mm. PARTITION TO BE DEMOLISHED FROM FINISHED FLOOR TO 2400mm.
- STORES MANUELS EXISTANTS ENLEVÉS PAR LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET RÉINSTALLÉS À LA FIN DES TRAVAUX. (HORS CONTRAT) EXISTING MANUAL BLINDS-SUN SHADE REMOVED BY MINISTERIAL REPRESENTATIVE BEFORE THE BEGINNING OF DEMOLITION WORKS AND REINSTALLED AT THE END OF THE WORKS. (OUT OF CONTRACT)
- COLONNETTES EXISTANTES À ENLEVER. RAGRÉER LES TROUS DANS LA DALLE TEL QUE L'EXISTANT. EXISTING SMALL COLUMNS TO BE REMOVED. REPAIR THE HOLES IN THE SLAB AS EXISTING.
- TAPIS ET ADHÉSIF À ENLEVER ±280M². REMETTRE LES CARREAUX DE TAPIS EMPILÉS EN DOS SUR ENDOS. AU GESTIONNAIRE DE L'IMMEUBLE. RAGRÉER LA DALLE DE BÉTON PRÊT À RECEVOIR LE NOUVEAU FINI. ENLEVER LES PLINTHES EXISTANTES. CARPET AND ADHESIVE TO REMOVE ±280M². HAND THE CARPET TILES STACKED BACK ON BACK TO BUILDING MANAGER. REPAIR THE CONCRETE SLAB TO RECEIVE THE NEW FINISH. REMOVE THE EXISTING BASEBOARDS.
- TUILE DE VINYLE ET ADHÉSIF À ENLEVER. RAGRÉER LA DALLE DE BÉTON PRÊT À RECEVOIR LE NOUVEAU FINI. ENLEVER LES PLINTHES EXISTANTES. VINYL TILE AND ADHESIVE TO REMOVE. REPAIR THE CONCRETE SLAB TO RECEIVE THE NEW FINISH. REMOVE THE EXISTING BASEBOARDS.



A COUPE - SÉPARATION COUPE-FEU CORRIDOR COMMUN
 SECTION - FIRE SEPARATION PUBLIC CORRIDOR